

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

Novembre 2015 • numéro **27**

GRANDES CULTURES



LES PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS

Résultats de l'enquête trimestrielle pour la campagne 2014/15

Les prix payés aux producteurs - résultats de l'enquête trimestrielle pour la campagne 2014/15 / LES SYNTHÈSES de FranceAgriMer / Édition 2015
FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
tél. : +33 1 73 30 30 00 / www.franceagri.fr / www.agriculture.gouv.fr / Directeur de la publication : Eric Allan / Rédaction : Direction Marchés, études et prospective / Service Bases d'information économique / Unité Enquêtes et données filières / Dominique Brulé
Conception et réalisation : FranceAgriMer, service de la Communication, studio PAO
Impression : atelier d'impression de l'Arboral / Fin de rédaction : Novembre 2015
Sources principales : FranceAgriMer - établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
Crédits photos : FranceAgriMer / Droits réservés
© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer / ISSN 2259 - 0161



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagri.fr
www.agriculture.gouv.fr

Le calcul des prix payés aux producteurs présentés dans ce document résulte d'une moyenne pondérée des prix d'achat des organismes stockeurs par les volumes collectés dans chaque région. Ces prix d'achat sont issus de la comptabilité des organismes stockeurs et sont actualisés et consolidés chaque trimestre, intégrant donc les compléments de prix apportés en cours de campagne, afin d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet. Ils se distinguent ainsi des prix payés aux producteurs présentés dans la note de conjoncture mensuelle « Enquête prix payés aux producteurs » qui donnent une situation des prix pratiqués au 15 du mois.

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales et des oléoprotéagineux achetés par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Tous les trimestres, les Services territoriaux de FranceAgriMer calculent un prix à la production moyen régional par espèce depuis le début de la campagne. Ce calcul s'effectue à partir de la comptabilité (compte d'exploitation) d'un échantillon de 130 collecteurs représentatifs (tonnages collectés et valeurs des apports). Aucune distinction n'est faite entre les différents systèmes de transactions.

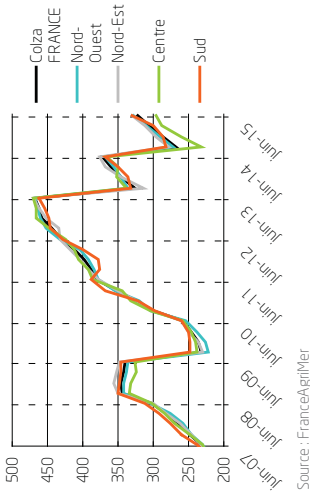
Il s'agit de prix consolidés et non pas de prix à un instant donné, ce qui permet donc de prendre en compte les compléments de prix apportés en cours de campagne. Ces prix s'entendent rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et après déduction des frais de séchage pour le maïs.

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce

- **Blé tendre** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Blé dur** : Sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur), Ouest-Maritime (Pays de la Loire, Poitou-Charentes), Centre-Est (Centre, Rhône-Alpes)
- **Orge** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Avoine** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Seigle** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Triticale** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Maïs** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Sorgho** : Ouest (Aquitaine, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes), Centre (Alsace, Auvergne, Rhône-Alpes, Centre), Sud (Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)
- **Colza** : Nord-Ouest (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Centre, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Tournesol** : Centre-Ouest (Aquitaine, Centre, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes), Nord-Est (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine), Sud (Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes)
- **Soja** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes
- **Pois** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Féveroles** : Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie

aux trois précédentes campagnes. La prise en compte des transactions sur l'intégralité de la campagne pour les collecteurs du panel a conduit à une réévaluation du prix d'achat de 9 euros par rapport à la consolidation effectuée à la fin du 3^{ème} trimestre. Le prix complet de campagne du soja se porte donc à 348 €/t, soit 84 euros de moins qu'en 2013/14 et 118 euros de moins que le prix record de 2012/13. Cette très forte correction des prix du soja permet de renouer avec des prix des oléagineux très proches : ils s'échelonnent dans un intervalle de 25 euros, contre plus de 100 euros en 2013/14.

Colza : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

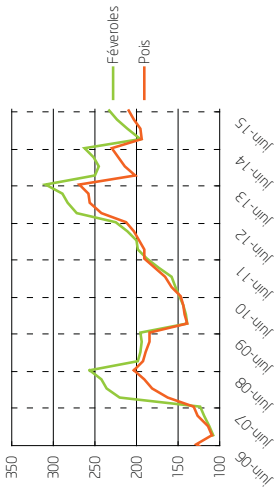
La production européenne de colza a progressé de plus de 15 % en 2014/15, augmentation imputable à d'importants gains de rendements qui ont profité d'une météo favorable. L'importance de l'offre a pesé sur les prix qui affichent encore une décote de 13 % par rapport aux prix constatés en 2013/14, malgré la dernière réévaluation, la plus forte parmi les espèces enquêtées après la prise en compte des dernières transactions et des compléments de fin de campagne (+17 euros). Le prix complet du colza en 2014/15 est de 322 €/t, soit le prix le plus faible enregistré depuis la campagne 2009/10.

Habituellement très proches d'une zone à l'autre, les prix régionaux du colza ont été nettement plus disparates en 2014/15, avec une moyenne de prix dans le regroupement du Centre nettement en deçà de celles des autres regroupements. De plus ces disparités ont été renforcées par l'intégration des dernières données de campagne, le regroupement du Centre ayant bénéficié des plus faibles réévaluations de fin de campagne. Ainsi, le différentiel maximum entre deux regroupements est de 34 euros, un maximum depuis le début de l'enquête, avec un prix moyen inférieur à 300 €/t pour la zone Centre et proche de 330 €/t dans les trois autres zones.

Protéagineux

Pour la troisième campagne consécutive, les féveroles ont bénéficié en 2014/15 d'une prime sur le pois, prime qui est cependant plus modérée que les deux campagnes précédentes puisque 23 euros séparent les féveroles des pois, contre 33 euros en 2013/14 et 42 euros en 2012/13. La prise en compte des données comptables du dernier trimestre de campagne a conduit à une réévaluation de 10 euros du prix d'achat moyen de campagne qui s'établit donc à 233 €/t. Ce prix moyen est inférieur à celui obtenu lors des campagnes 2013/14 (-30 euros) et 2012/13 (-77 euros), mais demeure plus attractif que celui proposé de 2008/09 à 2011/12.

Féveroles, pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

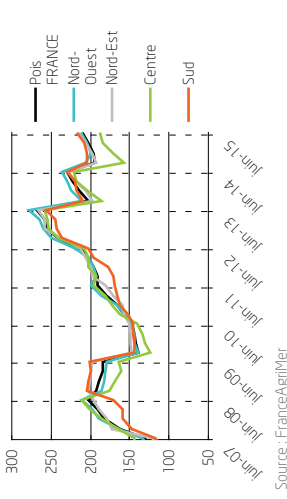


Source : FranceAgriMer

Le prix moyen des pois a été révisé de 8 euros par rapport à la consolidation du 3^{ème} trimestre pour s'établir à 210 €/t, un prix inférieur à celui offert les deux précédentes campagnes, mais comparable à celui de 2011/12 et supérieur à ceux des campagnes précédentes.

A l'échelle interrégionale, l'hétérogénéité des prix est plus forte que les campagnes précédentes, avec un différentiel de prix maximum entre deux zones qui s'est encore renforcé avec l'intégration des transactions du dernier trimestre. Ce différentiel de prix maximum atteint 27 euros. Les minima concernent le regroupement du Centre, alors que les maxima sont relevés dans les regroupements du Nord-Est et du Sud qui ont bénéficié de réévaluations de fin de campagne un peu plus importantes que dans les deux autres regroupements.

Pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Évolution des prix d'achat

En €/t	2010/11 31/06/2011	2011/12 31/06/2012	2012/13 31/06/2013	2013/14 31/06/2014	2014/15 31/06/2015	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Blé tendre	180	183	215	179	147	154	-14 %
Blé dur	226	272	243	215	270	270	25 %
Origes	145	185	199	164	139	144	-12 %
Mais	172	170	196	137	108	116	-15 %
Seigle	153	164	189	145	118	123	-15 %
Avoine	129	172	200	129	110	114	-12 %
Triticale	158	164	190	146	118	123	-16 %
Sorgho	162	160	194	140	110	116	-17 %
Colza	381	430	468	372	305	322	-13 %
Tournesol	395	408	465	330	326	341	3 %
Soja	341	357	466	432	339	348	-19 %
Pois	191	213	268	230	202	210	-9 %
Féveroles	188	225	310	263	223	233	-4 %

Source : FranceAgriMer

Les données présentées dans ce document concernent l'intégralité de la campagne 2014/15. Il s'agit donc des prix issus des transactions réalisées au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 qui permettent d'établir un prix moyen complet pour la campagne 2014/15.

La prise en compte des transactions effectuées au cours du dernier trimestre de campagne, incluant notamment les compléments de fin de campagne, entraîne une nouvelle réévaluation des prix d'achat des céréales, oléagineux et protéagineux qui s'échelonne de +3 % (soja et blé dur) à +7 % (maïs).

La campagne 2014/15 s'achève ainsi sur des prix globalement les plus faibles depuis 2009/10. En revanche, une nouvelle crise a affecté le marché du blé dur, conjuguant raisons structurelles et conjoncturelles qui a généré des tensions sur les prix du blé dur. Ils affichent en conséquence un bonus de +25 % sur un an. Le tournesol fait également figure d'exception, bénéficiant d'une prime modérée, 3 % par rapport au prix complet 2013/14. La décote la plus prononcée concerne le soja (-19 %), pénalisé par le contexte d'abondance au niveau mondial (3^{ème}

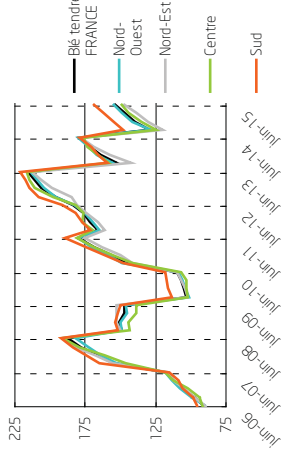
récolte record consécutive grâce à des surfaces et des rendements en augmentation chez les trois principaux pays producteurs).

A l'échelle interrégionale, la prise en compte des dernières transactions et derniers compléments de campagne permet un net resserrement des prix d'achat du tournesol qui demeurent toutefois très disparates. C'est une tendance inverse qui est observée sur les prix à la production de l'avoine, des origes, du seigle et surtout du blé dur, pour lesquels les prix définitifs 2014/15 sont plus disparates à l'échelle locale que les prix provisoires calculés précédemment.

Blé tendre

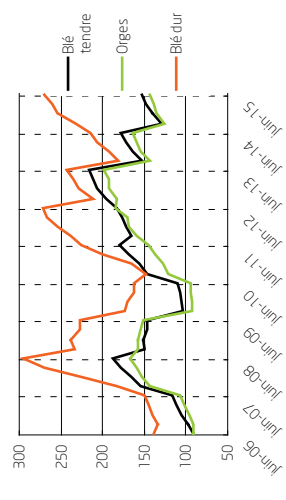
L'intégration des derniers achats et versements de compléments de fin de campagne a entraîné une réévaluation de 7 euros du prix moyen de campagne par rapport à la consolidation du 3^{ème} trimestre. Ainsi, le prix définitif du blé tendre pour la campagne 2014/15 s'établit à 154 €/t, un prix inférieur à ceux des 4 précédentes campagnes. La décote est maximale par rapport au prix record 2012/13 (61 euros), elle est comprise dans un intervalle de 25 à 29 euros par rapport aux trois autres campagnes.

Blé tendre : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



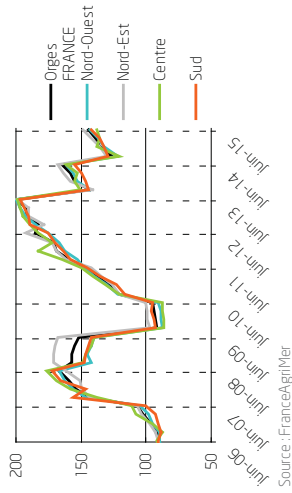
Source : FranceAgriMer

Blés, origes : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



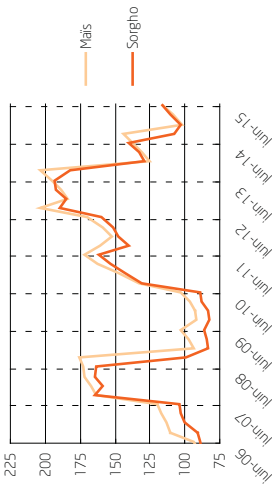
Source : FranceAgriMer

Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €t



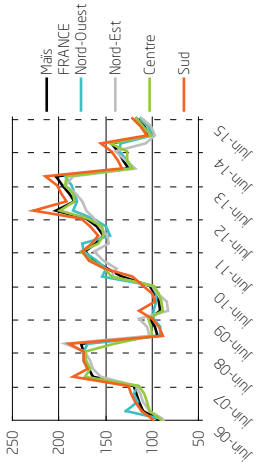
Maïs et sorgho
La prise en compte des données comptables du dernier trimestre de campagne, conduit à une révision à la hausse de 8 euros du prix d'achat maïs et de 6 euros pour celui du sorgho. Pour ces deux espèces, les prix moyens définitifs de campagne s'établissent donc à 116 €/t, soit le prix le plus faible proposé depuis la campagne 2009/10. Ce niveau de prix correspond à une décote proche de 15 % par rapport aux prix obtenus en 2013/14, de 40 % par rapport à 2012/13 et d'environ 30 % par rapport aux campagnes 2010/11 et 2011/12.

Maïs et sorgho : évolution des prix payés aux producteurs en €t



À l'échelle locale, pour le sorgho, les réévaluations de fin de campagne ont été comparables : la hiérarchie des prix n'est donc pas modifiée par rapport à la précédente consolidation trimestrielle. Ainsi, au maximum 18 euros séparent les prix de l'Ouest de ceux, plus attractifs, relevés dans la zone Sud.

Maïs : évolution des prix payés aux producteurs en €t



Source : FranceAgriMer

À l'échelle locale, les évolutions de fin de campagne ont été comparables dans les différents regroupements régionaux. Le constat est donc quasi inchangé par rapport à celui du troisième trimestre : le regroupement du Nord-Est enregistre les prix les plus bas alors que celui du Sud bénéficie de prix nettement plus attractifs que ceux des trois autres zones. Le différentiel de prix entre ces deux zones atteint 22 euros, un maximum pour cette espèce depuis le début de cette enquête, traduisant les problématiques de qualité.

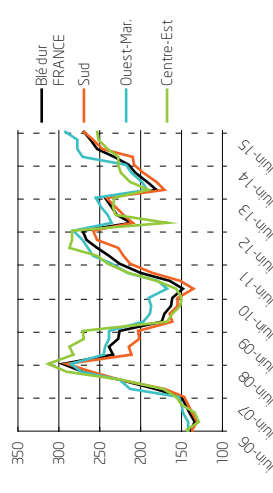
Blé dur

La campagne 2014/15 a été marquée par une nouvelle crise pour le blé dur associant facteurs structurels et facteurs conjoncturels, tant à l'échelle Française que mondiale. La récolte mondiale de blé dur est la plus faible depuis des années et cette situation a généré de fortes tensions sur les prix sans que les records de la campagne 2007/08 soient toutefois rattrapés.

Ainsi, le prix moyen d'achat d'une tonne de blé dur a égalé 270 euros en 2014/15 contre 295 euros en 2007/08. C'est un prix équivalent à celui de la campagne 2011/12, mais, à cette exception près et à l'inverse des autres espèces, le blé dur bénéficie ainsi de prix supérieurs à ceux des cinq autres campagnes précédentes. Le bonus atteint 25 % (soit 55 euros) par rapport aux prix offerts il y a un an.

Cette campagne a également été caractérisée par une hétérogénéité assez importante des déclinaisons régionales de prix, tendance confirmée par l'intégration des données comptables du dernier trimestre. Les prix d'achat sont en effet nettement plus attractifs dans le regroupement de l'Ouest-Maritime que dans les trois autres regroupements. Dans cette zone, une tonne de blé dur s'est échangée contre 291 euros en moyenne en 2014/15, soit 37 euros de plus que dans la zone du Centre-Est où les prix sont les plus bas.

Blé dur : évolution des prix payés aux producteurs en €t



Source : FranceAgriMer

Orges

Le prix d'achat moyen complet des orges pour la campagne 2014/15 est calculé à 144 €/t, après une révision à la hausse de 5 euros du prix moyen consolidé à la fin du troisième trimestre suite à l'intégration des données comptables du dernier trimestre. Ce niveau de prix est comparable à celui obtenu en 2010/2011, mais inférieur à ceux des trois dernières campagnes. La décote de prix par rapport à ces trois campagnes est de : 20 euros (2013/14), 55 euros (2012/13) et 41 euros (2011/12).

Contrairement à la plupart des autres espèces enquêtées, pour les orges, les disparités de prix interrégionales n'ont pas été plus importantes en 2014/15. Au maximum, le différentiel de prix entre deux zones atteint 12 euros. La zone Centre, qui n'a pas profité de réévaluation significative en fin de campagne, enregistre les minima : 137 €/t, alors que le Nord-Est profite des maxima.

Source : FranceAgriMer

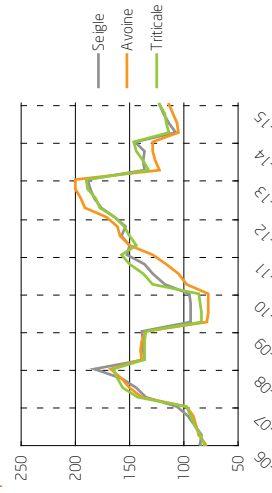
Les écarts de prix interrégionaux sont plus réduits sur le maïs : ils ne dépassent pas 10 euros. Ce différentiel maximum est relevé entre les regroupements du Nord-Est (11 €/t) et du Sud (121 €/t), sans changement depuis le début de la campagne.

Seigle, avoine et triticale

Les réévaluations de fin de campagne suite à la prise en compte des données issues de la comptabilité des collecteurs du dernier trimestre, sont les plus faibles parmi les espèces enquêtées : seulement 4 euros pour l'avoine et 5 euros pour le seigle et le triticale.

Le prix moyen de l'avoine, le moins chère des céréales, s'établit ainsi à 114 €/t, au plus bas depuis 2009/10. La décote de prix est de 12 % par rapport aux campagnes 2013/14 et 2010/11. Elle dépasse 40 % par rapport aux prix records de la campagne 2012/13 (200 €/t) et 30 % par rapport à ceux de 2011/12. Les disparités de prix à l'échelle régionale sont plus modérées que les 4 campagnes précédentes : au maximum 14 euros séparent les prix de la zone Centre de ceux, plus attractifs, pratiqués dans la zone Sud (120 €/t).

Seigle, avoine, triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €t

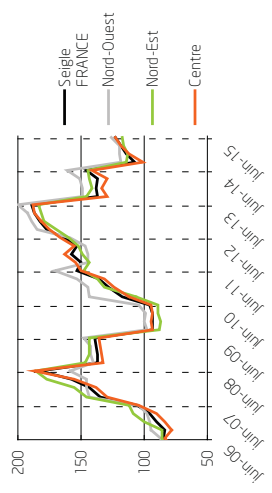


Source : FranceAgriMer

Une tonne de triticale s'est échangée contre 123 euros en moyenne sur la campagne 2014/15, à parité avec le seigle, soit un repli d'environ 15 % sur 2013/14, 35 % sur 2012/13, 25 % sur 2011/12 et 20 % sur 2010/11.

Les disparités régionales sont plus prononcées en triticale : elles atteignent jusqu'à 15 euros contre 9 euros sur les prix du seigle. Dans le cas du triticale, les prix de la zone Sud (132 €/t) se distinguent nettement des 3 autres zones (de 117 à 123 €/t). Pour le seigle, le regroupement du Nord-Ouest bénéficie des prix les plus attractifs alors que celui du Nord-Est obtient les prix les plus faibles.

Seigle : évolution des prix payés aux producteurs en €t

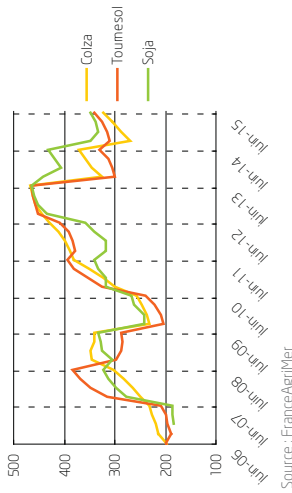


Source : FranceAgriMer

Oléagineux :

Le tournesol s'est distingué des autres oléagineux en 2014/15. Si pour le colza et le soja l'abondance a dominé, ce n'a pas été le cas pour le tournesol malgré les bons rendements qui ont compensé en la forte baisse des surfaces (environ -15 % en France et -8 % dans l'Union européenne). Comme le blé dur, le prix d'achat moyen du tournesol affiche ainsi un bonus par rapport à celui offert en 2013/14. L'intégration des transactions du dernier trimestre et des versements complémentaires de fin de campagne a conduit à une réévaluation du prix d'achat moyen de 15 euros. La tonne de tournesol s'est donc échangée contre 341 euros en 2014/15, soit 11 euros de plus que la campagne précédente.

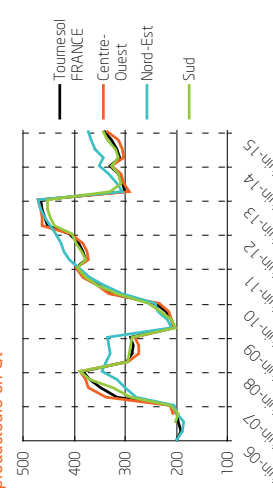
Colza, tournesol, soja : évolution des prix payés aux producteurs en €t



Source : FranceAgriMer

La prise en compte des données de fin de campagne a également permis un rapprochement des moyennes de prix à l'échelle locale. Lors des consolidations des deux précédents trimestres, les écarts de prix s'étaient en effet creusés, les prix pratiqués dans le regroupement du Nord-Est bénéficiant d'une prime croissante par rapport aux autres regroupements. Mais l'intégration des données du dernier trimestre a mis en évidence un net rattrapage des prix pratiqués dans la zone Centre-Ouest (+21 euros par rapport à la précédente consolidation). En conséquence, si les prix de la zone Centre-Ouest demeurent les moins attractifs (335 €/t), la décote par rapport aux prix du Nord-Est s'est réduite de 52 euros à 38 euros. Les disparités restent donc importantes, les plus fortes depuis la campagne 2008/09.

Tournesol : évolution des prix payés aux producteurs en €t



Source : FranceAgriMer

En soja, 2014/15 a été une campagne de production record pour la 3^{ème} année consécutive au niveau mondial. En particulier, à l'échelle de l'Union européenne, la production a progressé de plus de 50 %. Ainsi, les prix d'achat du soja pour 2014/15 affichent une décote par rapport